

COURRIER

L'étude de Jean-Pierre Chrétien et Gabriel Le Jeune, publiée dans notre numéro 11, a suggéré à Roger Botte quelques commentaires tant sur les événements évoqués que sur la méthode avec laquelle ils étaient traités. Jean-Pierre Chrétien et Gabriel Le Jeune ont tenu à y répondre avec une vivacité que les lecteurs apprécieront. Politique africaine, en publiant ces deux textes, entend favoriser la discussion, comme elle l'a fait et continuera de le faire, tout en souhaitant que celle-ci se limite au champ scientifique et évite les polémiques inutiles.

P. A.

Quand l'essentiel n'est pas ce que l'on dit, mais ce que l'on tait

Peut-on aborder la question démocratique au Burundi en faisant abstraction des réalités historiques, dramatiques et conflictuelles, de ces dernières années ? Peut-on écarter la question décisive de l'unité nationale ? Bref, peut-on réduire la politique à la base aux seules préoccupations d'intérêt local, à l'exclusion de tout débat sur la situation générale du pays ? Autant d'interrogations auxquelles J.-P. Chrétien et G. Le Jeune apportent une réponse positive dans le dernier numéro de *Politique africaine* (1).

Or, la politique à la base, à moins de se cantonner dans une vision étriquée de la démocratie, ne consiste pas seulement à débattre des problèmes « de base » (i.e. « locaux » pour les auteurs) mais également à faire discuter, par la base, de *tous* les problèmes. Concevoir les choses autrement revient à faire du paysan un acteur singulièrement mineur

(1) J.-P. Chrétien, G. Le Jeune, « Développement rural et démocratie paysanne, un dilemme ? L'exemple du Burundi », *Politique africaine*, 11, septembre 1983, pp. 45-76 (« Quelle démocratie pour l'Afrique ? »).

dans le champ immense du politique en général, et dans le processus de développement rural en particulier. Ou pire : le sens de son intervention risque d'être occulté ou faussé. Ainsi, l'on ne peut comprendre pourquoi certains conseils communaux réclament la réouverture des écoles fermées en 1972 si l'on ne dit pas pourquoi ces écoles furent fermées, et pourquoi à ce moment-là (2).

Force est de constater que l'impasse faite par les auteurs sur le contexte historique du discours paysan relève — si l'on exclut toute erreur méthodologique — de ce qu'il faut bien qualifier comme une entreprise de désinformation. Simultanément, le recours à la méthode Coué (« au sommet la bonne volonté règne ») et l'utilisation récurrente de syntagmes figés (« nouvelle politique », « parti renoué », « nouvelle avancée »...) ne convainquent pas vraiment et, dès lors, ne suffisent pas à masquer l'absence d'analyse sur les fondements de la II^e République. Est-ce parce qu'une telle analyse aurait montré que la politique de développement rural a essentiellement pour but la consolidation des structures existantes du pouvoir ? Et que ce but ne peut être éclairé sans la mise en évidence de son arrière-plan historique ? Rappelons donc quelques faits (3).

Au moment de l'indépendance, les différents partis de la petite-bourgeoisie (ils sont vingt et un au 31 décembre 1960) se retrouvent en concurrence pour la conquête du pouvoir. L'absence de divergences réelles sur la direction des « affaires », la « révolution » de 1959-60 au Rwanda les conduiront à dramatiser les contradictions secondaires et à *placer la lutte politique sur le seul terrain ethnique*.

Le premier affrontement a lieu en 1965 : lors des élections législatives du 10 mai, dont la campagne a été centrée sur les solidarités ethniques, les candidats hutu (des divers partis) remportent vingt-trois sièges sur trente-trois. Les mesures discriminatoires prises par le roi à leur égard provoquent, dans la nuit du 18 au 19 octobre, une tentative de coup d'État menée par des officiers hutu de l'armée et de la gendarmerie. La répression conduite par le capitaine Micombero est impitoyable.

Elle établit un rapport de forces favorable à la faction tutsi de la petite-bourgeoisie, qui met en place progressivement un *numerus clausus* destiné à freiner l'accès des Hutu à l'administration (4). Ainsi, *l'idéologie tribaliste est utilisée dans la lutte pour le contrôle de l'appareil d'État*. Le 28 novembre 1966, Micombero, alors Premier ministre, renverse la monarchie et proclame la République. Un arrêté-loi érige l'UPRONA — qui dépérisait — en parti unique.

Commence le règne de l'arbitraire, de la torture, des exécutions sommaires et des procès préfabriqués. Le rapport des forces bascule inéluctablement en faveur de la faction tutsi au sein de laquelle vont désormais se dérouler les luttes pour le pouvoir : *le régionalisme succède au tribalisme*.

(2) On peut regretter que J.-P. Chrétien et G. Le Jeune — pourtant peu avarés de statistiques — ne fournissent aucune donnée sur le taux de scolarisation. Est-ce parce que celui-là — conséquence d'une politique délibérée — est inférieur à ce qu'il était avant 1972 ?

(3) Pour une analyse détaillée, voir Darbon (notamment chap. II).

(4) En décembre 1965, sur 214 postes administratifs les plus hauts, on comptait 181 Tutsi et 33 Hutu (Darbon, p. 73).

Les rivalités internes ayant isolé le groupe dirigeant (dit « de Bururi ») du reste de la population tutsi, ce groupe — devant l'échec du régionalisme — va réactiver la politique tribaliste et tenter de reconstituer l'unité de la faction tutsi en provoquant le bain de sang de 1972 (100 000 à 300 000 morts selon les sources). Les massacres perpétrés par l'armée et la JRR (Jeunesse révolutionnaire Rwagasore) conduisent à l'élimination *systématique* des « élites » et des cadres subalternes hutu. Ainsi, la faction dominante se ressoudera au détriment de la masse de la population hutu *et* tutsi, entraînée malgré elle dans des luttes fratricides.

C'est pourquoi le coup d'État de 1976 n'est pas tout à fait ce grand « renouveau » proclamé, mais plutôt une prosaïque redistribution des cartes à l'intérieur du groupe dirigeant, le résultat le plus tangible étant l'éviction du colonel Micombero. Celui-ci, dont l'exercice personnel du pouvoir et les excès devenaient insupportables, devait disparaître de la scène politique. Une équipe de la petite-bourgeoisie militaire, politique et bureaucratique en remplace une autre. Encore que le changement soit bien insignifiant : les hommes qui prennent le pouvoir le 1^{er} novembre 1976 ne sont ni « nouveaux » ni sans responsabilités antérieures (5). Deux exemples seulement, au « sommet » : l'actuel Président a été nommé chef d'état-major adjoint en 1972 (en pleine répression) et le numéro deux du régime, le Secrétaire général du parti, avait dès 1967 des responsabilités dans la JRR. Quant au parti UPRONA « rénové », il reste l'héritier du passé : un parti petit-bourgeois devenu progressivement le parti de l'État néo-colonial.

Telle est la toile de fond sur laquelle se déroulent, en 1981, les congrès communaux. Or, au Burundi, les gens, à la différence des politiciens, n'ont pas la mémoire courte. Le contexte historique que je viens de rappeler, présent à l'esprit de tous les participants, permet de saisir ce qui peut être dit dans ces congrès et, plus encore, *ce qui ne peut l'être* : le fait qu'« il n'y a pour aucune commune d'analyses et de commentaires quelconques (pas même par allusion) sur la situation politique générale du pays » (Chrétien, *Le Jeune*, p. 55) ne saurait donc étonner.

Dès lors, on comprend enfin quels sont les enjeux politiques du développement rural, la nature des forces en présence et, par conséquent, la complexité du débat qui ne peut plus être réduit — de manière caricaturale — à une opposition entre les services de l'Agriculture et du Plan et ceux du ministère du Développement rural (Chrétien, *Le Jeune*, pp. 50-53).

Ce sont, en réalité, trois orientations ou tendances qui marquent cette politique, recoupant des groupes différents et des intérêts divergents (6). Les représentants de la première orientation, appelons-la « progressiste », se donnent (se donnaient) comme objectif principal un déplacement du pouvoir de la ville (et de l'appareil d'État) vers les campagnes, en faveur des classes paysannes. Le modèle tanzanien leur sert largement de référence : les formes d'exploitation individuelles de

(5) Sur vingt membres du Conseil suprême révolutionnaire (CSR) étudiés (sur trente) douze étaient déjà membres du

CSR originel du 20 octobre 1971 (Darbon, p. 98).

(6) Sur ces problèmes, voir Laely.

la terre doivent être remplacées par des formes collectives afin de résister à la pénétration capitaliste. Les représentants de la seconde orientation, appelons-la « technocratico-pragmatique », militent pour une économie dite « moderne » orientée vers le capital extérieur. A la création de villages communautaires, elle oppose le « paysannat ». Enfin, les représentants de la troisième orientation — tout en s'inscrivant dans le courant « technocratico-pragmatique » — mettent surtout l'accent sur le niveau politique et administratif car ils voient dans la politique de développement rural, telle qu'ils l'entendent, l'élément essentiel de leur maintien au pouvoir.

Ce sont eux, en effet, qui — associés aux tenants de la deuxième orientation — occupent les positions dominantes, y compris au sein de l'armée dont certains sont issus. Ils sont liés, en outre, par le jeu des alliances matrimoniales, à la bourgeoisie marchande représentée, notamment, par les anciens « féodaux » reconvertis. Enfin, ils s'appuient sur un parti de plus en plus influencé par le modèle zairois.

Quant aux représentants de l'orientation « progressiste », ils ont été éliminés des quelques postes qu'ils détenaient en 1976. Cependant, le discours officiel n'hésite pas à se servir de leur idéologie (en la vidant toutefois de ses objectifs économiques) pour faire passer son orientation « technocratique ».

Mais, l'extraordinaire capacité du régime à sécréter de l'« idéologique » — et pas seulement à usage interne — n'explique qu'en partie le silence à la base. Et on peut se demander pourquoi des questions aussi décisives pour le développement rural et l'avenir des paysans que l'intensification de la production vivrière ne sont pas venues dans le débat. Pourquoi une politique aussi ambiguë que la « villagisation » n'a-t-elle pas fait l'objet d'une vaste confrontation ? La démocratie à la base ne devrait-elle pas s'exprimer sur de telles questions ? Est-ce parce qu'au sommet du parti les décisions sont déjà prises ?

C'est que, en fait, il y a divorce entre les objectifs démocratiques affichés — et que développe un discours démagogique — et les objectifs réels. Ainsi priorité serait donnée à l'impératif alimentaire alors que la plus grosse part des investissements est affectée au développement des cultures industrielles et que les superficies consacrées au principal produit d'exportation, le café (90 % des recettes), augmentent régulièrement. Or, pour l'essentiel, le café provient de la petite exploitation paysanne et sa culture a pour corollaire le délaissement des produits vivriers (car il faut pouvoir verser l'« épargne » obligatoire, pouvoir payer des taxes à l'importation pour divers biens de production et de consommation, etc.). Une telle politique économique est surtout bénéfique à l'État, qui en retire les devises nécessaires au fonctionnement d'un appareil bureaucratique parasitaire et à l'importation de biens de luxe réservés à la nomenklatura.

La suppression de la contribution personnelle minimum (impôt de capitation) — présentée comme une mesure révolutionnaire — et son remplacement par une « épargne » obligatoire (et dont le livret est exigible lors des contrôles policiers) sont, eux aussi, révélateurs de ce divorce entre discours et réalité. De cela les paysans ne sont pas dupes, pas plus qu'ils ne sont dupes du fait que les travaux communautaires

obligatoires (faut-il y voir les anciennes prestations, « rénovées » ?) servent avant tout à remplir les caisses du parti. Mais sans doute en parlent-ils ailleurs que dans les congrès communaux puisque l'UPRONA recommande d'éviter « que les hommes continuent à passer le plus clair de leur temps à flâner à travers les collines à la recherche de la bière ou alors à trancher si pas à créer des palabres » (Burundi, *Actes...* p. 151).

Enfin, l'« étonnante passivité » des congrès (Chrétien, Le Jeune, p. 73) à propos de la « villagisation » pose quant au fond le problème de la démocratie à la base. En effet, il s'agit là de l'orientation du régime qui suscite le plus de résistance au sein de la paysannerie. Présentée comme le moyen du développement rural (regroupement des enclos, remembrement foncier, création d'infrastructures sociales), la « villagisation » est d'abord fondée sur un objectif d'encadrement politique et de contrôle de la population : l'habitat dispersé fait que « la population ne parvient pas à avoir un même sens de l'intérêt national, ne peut aisément organiser sa *sécurité* (souligné par nous, R.B.), ceci tout simplement parce que les problèmes des uns semblent être très distincts de ceux des autres » ; alors que « si les gens sont regroupés, il serait matériellement beaucoup plus aisé de faire des débats politiques » (Burundi, *Actes...*, *op. cit.*, p. 150).

On ne saurait déplorer plus clairement le boycottage généralisé d'un parti bureaucratique imposé du sommet. D'ailleurs, la défection, lors des congrès communaux, de catégories sociales entières (pauvres, jeunes, femmes, fonctionnaires...) atteste du désintérêt de la population pour une politique qui ne concerne qu'en apparence le développement rural (7). Il est vrai que participer aux activités du parti est considéré comme une perte de temps, revient à « s'égarer » (*kuyerera*) comme on dit ironiquement par déformation du sigle JRR (prononcer : Y (e) R(e) R(a)).

La raison du silence à la base, on la trouve également dans le fait que le régime (mis à part quelques velléités les premiers mois) n'a rien fait pour lever l'hypothèque tribaliste qui, désormais, bloque toute avancée démocratique.

Certes, les rapports sociaux d'autrefois entre éleveurs et agriculteurs (*grosso modo*, entre Tutsi et Hutu) sont aujourd'hui largement obsolètes. Mais ceux à qui ils assuraient une position dominante se sont, sur cette base, depuis longtemps reconvertis sans rien abandonner de leur pouvoir. Et, sous cette forme « renouvelée », les antagonismes sociaux se sont maintenus. Simultanément, le phénomène ethnique (pour les raisons historiques évoquées) a pris une certaine autonomie, sécrétant sa propre logique : ainsi aujourd'hui l'armée ne compte qu'un seul officier d'origine hutu. Bref, tant que le régime assimilera antagonismes sociaux et antagonismes raciaux aucun progrès ne sera possible.

Les résistances à la « villagisation » s'expliquent donc par des antago-

(7) A ce propos, il faut ramener les congrès communaux à leur juste proportion : 40 000 participants élisent finalement les membres des comités communaux dont seulement 20 % sont des paysans. Alors qui a réellement pris la parole dans

ces congrès ? Qui a noté la parole paysanne dans les procès-verbaux ? Toute la parole ? etc. Autant de questions essentielles pour la validité d'une démonstration, auxquelles l'article de J.-P. Chrétien et G. Le Jeune n'apporte pas de réponses.

nismes sociaux profonds (le rapport des paysans à ceux qui ont capté l'État) et par l'hypothèque tribaliste. Dans ces conditions, la « villagisation » apparaît à la paysannerie non seulement comme une manœuvre de domination mais, également, comme le moyen diabolique de perpétuer le pouvoir d'une faction. Ainsi, dans les régions à très forte densité (250 hab/km²) et essentiellement peuplées de Hutu, la « villagisation » sur place est impossible et exige un déplacement de populations vers les paysannats du Mosso et de l'Imbo. Et les gens, qui se souviennent des « ramassages » — prélude aux massacres de 1972 — facilités par leur concentration dans ces paysannats, sont inquiets. Ils le sont d'autant plus que le discours officiel justifiant la « villagisation » insiste de manière obsessionnelle sur l'impératif de la *sécurité*. Dans un pays dont les frontières ne sont nullement menacées, ce terme a pour tous la même signification : le seul ennemi potentiel est celui de l'intérieur, c'est le paysan.

Alors, contrôle de la population ou démocratie à la base, un dilemme ? Oui. Pour le pouvoir.

Roger BOTTE

RÉFÉRENCES

BURUNDI (République du). Comité central du Parti UPRONA, *Actes du premier Congrès national du Parti UPRONA (Bujumbura, novembre 1980)*, Nancy, Imp. Berger-Levrault, 1981, 273 p.

D. DARBON, « Les conflits de pouvoir au Burundi » in D. DARBON, Ph. L'HOIRY, *Pouvoir et intégration politique : les cas du Burundi et du Malawi*, Talence, Institut d'études politiques de Bordeaux/Centre d'étude d'Afrique noire, 1982, pp. 1-131.

J. GREELAND, « A propos des droits de l'homme au Burundi », *Revue française d'études politiques africaines*, 128, août 1976, pp. 65-79.

Th. LAELY, *Traditionnelle Siedlungsstrukturen und aktuelle Siedlungspolitik in Burundi*, Berne, Université de Berne, mémoire de maîtrise, 1981.

R. LEMARCHAND, D. MARTIN, *Selective genocide in Burundi*, Londres, Minority Rights Group, 1974, 36 p. (« Report » 20).

P. MONN, *Sociologie du développement de la production agricole au Burundi*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1981, 856 p. multigr. (Thèse de 3^e cycle).

Notre lutte (organe d'expression des étudiants anti-impérialistes burundais en France), UGESBF (Union générale des étudiants et stagiaires burundais en France, n° 0, juil. 1979, 120 p. multigr.

N. NYANGOMA-DOMINICUS, « Burundi : comment on fabrique une classe compradore », *Peuples noirs, peuples africains*, 2, 1978, pp. 121-147.